

## Conseil de Quartier Montparnasse-Raspail

Vœu pour la prise en compte des demandes des riverains de la rue du Commandant Mouchotte

Présenté lors de la réunion plénière du 01.10.201

### Exposé des motifs

Une dépose minute sauvage s'est illégalement installée sur l'espace public au début de la rue du Cdt Mouchotte. Concomitamment à l'évocation d'un nouveau projet d'aménagement du quartier, à la décision de la SNCF de réserver l'exclusivité du hall 2 aux usagers objet d'une communication auprès des intéressés.

Les VTC arguant également de conditions économiques inégales.

C'est ainsi que ces derniers ont déserté la dépose minute officielle côté Pasteur – qui a toujours fonctionné jusqu'à ce moment - et se sont déplacés au pied de l'escalator situé rue du Commandant Mouchotte, constituant un des accès secondaires de la gare , ET, de ce fait, au pied de l'immeuble Mouchotte qui, lui, est le seul accès pour les 2 500 personnes y habitant.

Les taxis ont vite rejoint les VTC afin de limiter la fuite de clientèle vers ces derniers.

D'abord anarchique, cet afflux de véhicules s'est plus ou moins organisé.

Depuis plus d'un an les 2 500 habitants de l'immeuble Mouchotte, et également les usagers et les touristes du quartier, expérimentent les nuisances d'une dépose minute située à cet endroit.

Quotidiennement, plusieurs fois par jour, toutes ces personnes, pour rentrer ou sortir de chez elles, s'y promener, prendre leur train, sont de ce fait dans l'obligation de cheminer à travers un trottoir encombré d'une foule toujours plus dense, mais surtout à travers un nuage d'émanations de pots d'échappement de véhicules à l'arrêt moteurs tournant, un nuage de tabac généré par les personnes massées en attendant leur VTC ou taxi, à travers également une poubelle et un urinoir à ciel ouvert.

Toutes conséquences bien connues et récurrentes d'un attroupement de personnes sur un espace restreint et aux alentours des accès secondaires des gares.

Phénomène qui ira s'amplifiant avec la très forte augmentation annoncée de fréquentation de la gare.

Sur les 4 côtés qui bordent la gare un seul comporte une entrée d'immeuble d'habitation très proche d'un accès gare et concentre toutes les nuisances du quartier, impactantes sur la santé et la sécurité de ses riverains : la rue du Commandant Mouchotte.

Très inquiets de l'impact de ce très fort trafic sur la santé des habitants, des usagers et touristes fréquentant le quartier, les habitants demandent depuis longtemps que des mesures soient prises à l'effet de supprimer cette dépose minute sauvage.

Et sans attendre l'étude de ce point dans le cadre du projet urbain maine montparnasse à laquelle ils sont constamment renvoyés.

(Point qui sera étudié, selon le « vœu Mouchotte » adopté en Conseil d'Arrondissement du 6 novembre 2018, en concertation rapprochée avec des représentants des habitants.)

Quoiqu'il en soit, et indépendamment des options futures, force est de constater que la dépose minute sauvage actuellement installée illégalement rue Mouchotte génère des conséquences sur la santé des habitants usagers et touristes, qu'elle fait obstacle à la circulation sur l'espace public (trottoir, chaussée et passages cloutés) tant des piétons que des vélos, voitures, cars et bus.

Par ailleurs, l'exclusivité d'accès au hall 2 de la gare par la dépose minute côté Pasteur aux seuls usagers a été levée par la SNCF et, désormais, il est accessible à tous types de voyageurs. Décision toutefois non suivie d'information.

C'est pourquoi, sans attendre l'étude du projet urbain maine montparnasse, la Ville étant décisionnaire quant à l'occupation de l'espace public et garante de sa sécurité, il lui est demandé de mettre en place des actions visant à supprimer cette dépose minute sauvage rue Mouchotte.

(Si besoin en est remarquons que cette action serait en conformité avec les objectifs annoncés du projet : « moins de voitures-moins de pollution ».)

### Vœu

Le conseil de quartier demande que toutes dispositions soient prises - d'ores et déjà - pour supprimer la dépose minute sauvage illégale rue Mouchotte,

Que la dépose minute officielle actuelle côté Pasteur, remise en service, soit pérennisée et fasse l'objet d'information de sa réouverture à tous types de passagers,

Qu'une signalétique (inexistante à ce jour) soit mise en place sur l'espace public dirigeant les véhicules vers elle et ce sans attendre les options du projet urbain.

Qu'aucune dépose minute ne voit le jour dans la rue Mouchotte, déjà très fortement impactée par la concentration de toutes les nuisances.